



## Conditions générales de participation pour les stands d'artisanat 2024

1. Les inscriptions sont ouvertes du 01.12.2023 au 31.01.2024. Toute demande incomplète ou reçue après le 31 janvier 2024 sera automatiquement écartée.
2. La sélection des stands aura lieu dans le courant du printemps 2024. Chaque personne sera personnellement prévenue par e-mail.
3. Les stands d'artisanat ne sont pas autorisés à vendre ou à distribuer de la nourriture et des boissons.
4. Toutes les structures de tentes ou chalets se commandent par notre biais. Une dérogation exceptionnelle pourra être accordée par écrit exclusivement à certains stands utilisant des structures autres (avant toit exclu). Si tel était le cas, merci de joindre une photo explicite de votre structure.
5. Des frais sont engendrés en lien avec la participation à la manifestation. Chaque tenancier ayant un stand sur les quais doit s'acquitter de frais de location de l'espace à hauteur de 300.- CHF HT par mètre linéaire.
6. Les taxes communales d'utilisation de la chaussée publiques (32.- CHF par mètre linéaire) sont également refacturées aux tenanciers.
7. D'autres frais liés à la location des structures d'expositions (tente, plancher et office) peuvent s'appliquer. A titre indicatif en 2023, la location d'un module de tente de 3 mètres sur 3 mètres coûtait 750.- CHF HT (ce prix est indicatif et non pas contractuel).
8. En cas d'acceptation de votre dossier, le Festival s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous accorder la surface demandée. Toutefois, vue l'étroitesse des quais de Montreux, il n'est pas certain que nous y arrivions. Dans ce cas, nous nous permettrons de prendre contact avec vous pour trouver une solution.
9. Les nouveaux stands doivent obligatoirement accompagner à leur inscription des photos et ou illustrations ainsi qu'une liste des produits proposés.
10. Ce formulaire ne constitue en rien une inscription définitive et ne peut être considérée comme telle. La fondation du Festival de Jazz de Montreux se réserve le droit de décliner une offre de stand sans justification. Le manque de place ne nous permettant pas d'accepter toutes les demandes.